

LE REDYNAMISATION DE LA CARRIERE DES SENIORS CHEZ INVISION 360

LA 3 EME PARTIE DE CARRIERE : UNE OPPORTUNITE POUR L'ENTREPRISE ET LE SALARIE

Pour améliorer la maîtrise de coûts : les salaires élevés des salariés en troisième partie de carrière pèsent sur les résultats de l'entreprise.

Pour développer l'agilité : « L'apogée du collaborateur » se situe maintenant autour de 45 ans. Les NTIC ont créé des sauts de compétences pour les jeunes générations.

Pour réduire la démotivation : des collaborateurs sans perspectives peuvent adopter des comportements négatifs dans l'entreprise.



NOTRE PROPOSITION :

Institutionnaliser un accompagnement à l'évolution professionnelle à l'âge de 50 ans.

Cet accompagnement aura pour objectif :

- Ouvrir les possibles et accompagner les collaborateurs pour saisir des nouvelles opportunités.
- Permettre aux collaborateurs insatisfaits en interne d'investir leur vie personnelle pour retrouver du sens et de la satisfaction à l'externe.
- Valoriser les compétences des collaborateurs expérimentés à travers de nouvelles voies comme le mécénat de compétences (Crédit Impôt / Marque Employeur).
- Être force de proposition sur leur place et leur évolution au sein de l'entreprise pour la troisième partie de carrière.

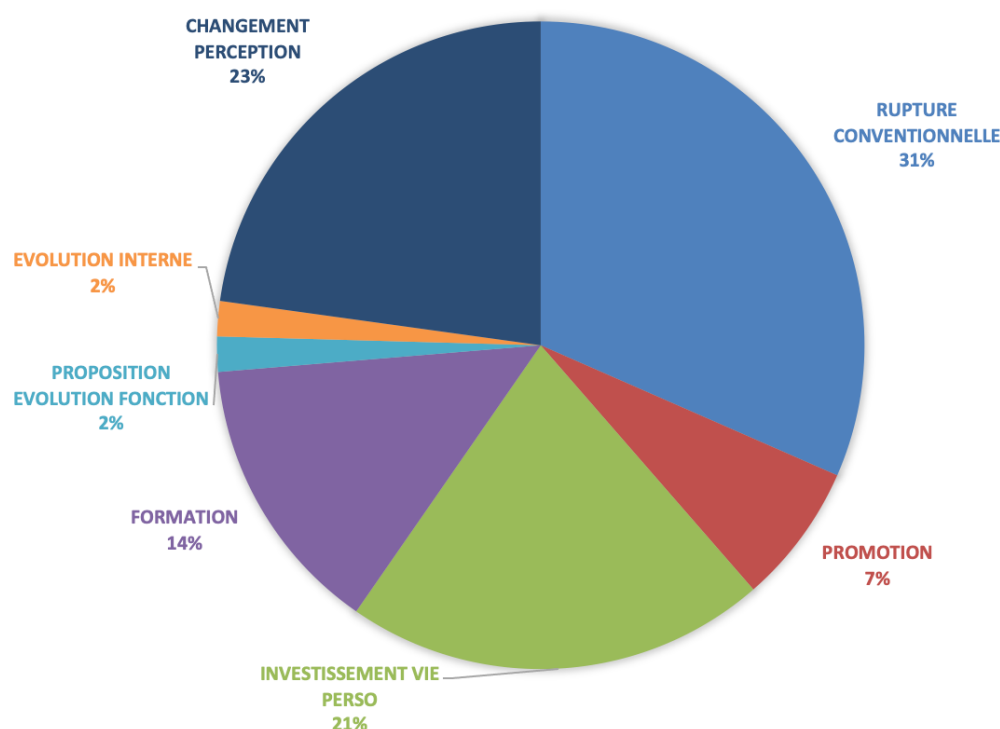


LE FORMAT :

- Un accompagnement à l'évolution professionnelle systématisé pour les collaborateurs qui fêtent leurs 50 ans.
- 4 rendez-vous de deux heures en face à face.
- Le passage en revue des solutions traditionnelles,
- Un développement spécifique sur le mécénat de compétence.
- Une synthèse écrite remise au collaborateur.
- Des données statistiques transmises à l'entreprise sur les causes de satisfaction / insatisfaction – la nature des projets envisagés.



UNE PRISE DE CONSCIENCE REUSSIE (ECHANTILLON DE 357 ACCOMPAGNES)



- **44% changement de perception sans changement de poste**
- **31% rupture conventionnelle**
- **14% demande de formation**
- **7% promotion**

UNE SOLUTION INNOVANTE : LE MECENAT DE COMPETENCE

• De multiples avantages pour le collaborateur :

Demeurer dans un environnement structuré en restant dans une fonction de salarié, dans une équipe.

Valoriser son expérience professionnelle avec une bien meilleure prise en compte du besoin d'estime et d'accomplissement.

Améliorer ses relations personnelles, le renouveau professionnel concourant à amoindrir les insatisfactions et les rancœurs.

• Et pour l'entreprise :

Réduire ses coûts en bénéficiant d'un avantage fiscal élevé, Valoriser son expérience professionnelle avec une bien meilleure prise en compte du besoin d'estime et d'accomplissement,

Innover dans l'amélioration du dialogue social et la RSE en proposant une troisième voie.



LES 4 ETAPES :

- L'accompagnement par INVISION360 (les 4 RDV de 2 H) : Invision360 et le salarié
- La recherche de l'organisme accueillant : Invision360 et le salarié.
- Le contrat de placement : La société et le salarié.
- L'entrée en fonction dans la structure d'accueil : Le salarié et l'organisme accueillant.



Nous contacter :

E-mail : contact@invision360.fr

Téléphone : 04 83 44 74 49

Adresse : 66 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris France